UN IMPOSTEUR DANS L'AMBULANCE ?!?

C'est bien connu, un directeur d'hôpital gagne difficilement sa vie au point de ne pouvoir se payer un taxi. C'est le cas du directeur en fonction à l'hôpital de Saint Maurice (Val de Marne) qui n'a pas trouvé mieux que d'utiliser l'ambulance d'astreinte le dimanche 8 septembre dernier pour se faire conduire de l'aéroport de Roissy à son domicile !! Manque de pot, on avait besoin de la voiture pour une patiente. Que croyez vous qu'il arrivât ? La patiente s'en est sortie, le Chef de service qui a dénoncé l'incident s'est retrouvé mis en examen pour diffamation et le directeur lui, a eu droit à la une du "Quotidien du Médecin".

Voyez ci-dessous le compte rendu de cette affaire abracadabrantesque publié dans le Canard enchaîné du 2 avril 2014 (clic sur l'image pour l'agrandir – Flèche gauche pour retour au billet).